Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-200084945-20261015-TE_CS01_OC26-DE

S3Tec
Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire

COMITÉ SYNDICAL 15 octobre 2026

DELIBERATION N°TE CS01
1.1 Marchés Publics

OBJET : OMR – Marché d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et travaux de l'UV2R (24VF48) : avenant 1 avec INDDIGO

M. Ludovic LE SQUER, Vice-Président « Valorisation énergétique » expose :

S3T'ec a contractualisé avec la Société INDDIGO un marché d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et travaux de l'UV2R : Délibération du Bureau syndical en date du 27.02.2025 pour un montant de 145 200 € H.T.
La mission se décompose en deux phases :

- Mission d'assistance pour le suivi des études ;
- Mission d'assistance pour le suivi des travaux ;

Dans le cadre du suivi technique du projet UV2R, les parties ont convenu d'augmenter les réunions en présentiel à compter de juillet 2026 et ce jusqu'à la réception finale des travaux.
Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'S3T'ec d'intégrer cette modification à travers un avenant (en pièce jointe) :
Plus-value estimée à 22 800 € H.T, soit 15.70 % du montant du marché.
Il est également proposé d'ajuster l'échéancier de paiement afin que le prestataire puisse être rémunéré au service fait et non plus à la fin de chaque phase qui pour certaines ont une durée de trois ans.

La Commission des Marchés passés en Procédure Adaptée (CMAPA) s'est réunie le Jeudi 15 Octobre 2026 afin de se prononcer sur le projet d'avenant à intervenir avec INDIGGO.
Considérant l'avis favorable de la CMAPA,

LE PRESIDENT INVITE LE COMITE SYNDICAL A SE POSITIONNER SUR L'AVENANT 1 PROPOSE.

Au vu des éléments présentés,

Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- **D'ADOPTER l'avenant 1, tel que présenté,**
- **D'AUTORISER le Président, ou son représentant à signer et notifier l'avenant 1 à intervenir avec INDDIGO pour le marché d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et travaux de l'UV2R (24VF48), ainsi que tous documents s'y afférents.**

Présents : 21
Pouvoir : 2
Nombre de votants : 23
Nombre de voix pour : 23
Abstentions : 0
Contre : 0

Lionel LE MIGNANT
PRESIDENT
20 oct. 2026

Pour extrait conforme,

S3Tec

Le Président,
M. LE MIGNANT Lionel